

31 mai 2022

Communiqué de presse – Cellule d’expertise sécheresse État de la situation de sécheresse en Wallonie

La Cellule d’expertise sécheresse, regroupant les différents interlocuteurs du secteur de l’eau en Wallonie (représentants des services concernés du SPW, Aquawal et les acteurs de la production et distribution d’eau potable), s’est réunie ce 31 mai sous l’égide du Centre régional de crise de Wallonie pour faire le point sur la situation de sécheresse en Wallonie.

1. Précipitations et indice de sécheresse

Les précipitations orageuses et assez disparates de la 2^{ème} quinzaine du mois de mai ont permis temporairement d’atténuer la sécheresse que la Wallonie rencontre, mais n’ont pas inversé la tendance. Actuellement, l’indice de sécheresse de l’IRM indique toujours une situation en-dessous de la normale et un scénario extrêmement sec. Pour le week-end prochain, des précipitations potentiellement orageuses sont annoncées, mais ne sont pas a priori de nature à inverser cette tendance généralisée à la sécheresse ; au mieux elles pourraient temporiser momentanément la situation.

2. Cours d’eau et barrages-réservoirs

De façon générale, les volumes d’eau dans les **barrages-réservoirs** sont conformes aux capacités théoriques de référence à cette période de l’année. Les restitutions ont été diminuées afin de préserver ainsi la ressource disponible.

En ce qui concerne les **voies navigables** : les débits poursuivent leur descente et atteignent des niveaux bas. Les quelques précipitations observées durant la seconde quinzaine de mai n’ont pas ralenti la descente des débits. Pour la Sambre et la Dendre, les valeurs enregistrées sont particulièrement basses.

Pour les **voies non navigables** : la situation est identique aux voies navigables. Les averses orageuses ont permis localement des petites remontées, mais on retrouve maintenant les valeurs enregistrées il y a une quinzaine de jours.

3. Eaux souterraines

Les niveaux de la majorité des masses d’eau souterraine sont comparables ou inférieurs au niveau moyen rencontré à la même période, ces cinq dernières années.

4. Production et distribution d’eau

La distribution publique d'eau potable se déroule actuellement normalement ; seules les communes de Stoumont et de Theux ont, par arrêté du bourgmestre, imposé des restrictions d'usage.

Il n'en demeure pas moins que la situation actuelle et les tendances pour les prochaines semaines recommandent à tous d'utiliser l'eau de distribution de manière raisonnée, pour prévenir toute difficulté de production ou de distribution dans certaines zones.

5. Navigation

Il n'y a pas de restriction au niveau de la navigation. La situation fait l'objet d'un suivi régulier et il n'est pas exclu que des mesures telles que le regroupement des bateaux aux écluses soient prises durant la 1ère quinzaine de juin.

La circulation des kayaks est autorisée sans contrainte, excepté sur l'Ourthe à l'aval du barrage de Nisramont jusqu'au pont de Maboge et sur le Viroin, les niveaux d'eau étant trop bas.

6. Forêt

Pas de mesures prises par rapport à d'éventuels risques d'incendie.

De manière générale, la période de sécheresse rencontrée aura tendance à se maintenir durant les 15 prochains jours.

Jusqu'à la prochaine réunion du 21 juin, le Centre régional de crise de Wallonie poursuivra un monitoring constant de la situation et convoquera la cellule d'expertise en cas de dégradation de la situation. Le CRC-W reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Pour la Cellule d'expertise sécheresse
Le Directeur du CRC-W
Simon RIGUELLE